

## ***Hausse des frais universitaires : « Un rêve qui se brise » pour les étudiants africains***

Par Ghalia Kadiri, Publié le 22 novembre 2018.

Ils représentent près de la moitié des étudiants étrangers en France, mais le seront-ils encore demain ? « Les choses sont claires maintenant : ils ne veulent plus de nous », tranche Oumar, un étudiant guinéen de 21 ans à la Cité internationale universitaire de Paris, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement. Depuis l'annonce de la hausse des droits d'inscription à l'université, lundi 19 novembre, les étudiants africains s'inquiètent pour leur avenir. « C'est la panique, poursuit Oumar. Les plus défavorisés se demandent s'ils vont devoir faire leur valise. »

La nouvelle a eu l'effet d'une douche froide pour de nombreux étudiants étrangers, dont 45 % sont originaires d'Afrique. A la rentrée 2019, ils devront déboursier 2 770 euros au lieu de 170 euros pour s'inscrire en licence, soit seize fois plus, et 3 770 euros pour une formation en master ou en doctorat, contre 243 euros et 380 euros jusqu'à présent. La mesure ne s'applique toutefois que pour la première année de licence ou de master. Les étudiants déjà engagés dans une formation ne seront donc pas touchés, du moins pas dans l'immédiat.

Le plan dévoilé par le premier ministre français, Edouard Philippe, a suscité colère et incompréhension dans les campus et sur les réseaux sociaux. « Beaucoup d'étudiants nous ont sollicités ces derniers jours, ils sont très inquiets, confie Aghiles Aït Mammar, représentant de l'Union des étudiants algériens de France. Certains ne pourront pas poursuivre leurs études en France et on va se retrouver avec des jeunes qui vont soit rentrer chez eux, soit rester ici sans papiers. Ou alors ils devront choisir entre payer leurs études, se soigner, se loger... »

### ***« Mes parents se sont endettés »***

Anissa, 19 ans, en deuxième année de licence à l'université Paris-Nanterre, fait partie de ceux qui ne pourront pas poursuivre leurs études ici. « Je viens du Maroc, où le salaire minimum ne dépasse pas 250 euros par mois. Vous imaginez le sacrifice que cela représente pour nos parents ? Les miens se sont endettés pour m'envoyer en France. Mais là, ils ne pourront plus rien faire pour moi : je ne pourrai pas faire de master. Tout ça pour quoi ? »

La jeune Marocaine, issue de la classe moyenne, enchaîne les petits boulots depuis son arrivée en France, il y a plus d'un an, pour payer son loyer. « Si j'avais pu travailler plus pour payer mes études, je l'aurais fait, mais la loi ne le permet pas. » En France, le titre de séjour étudiant n'autorise à travailler que vingt heures par semaine. Souvent, c'est loin d'être suffisant pour prendre en charge tous les coûts : les frais d'inscription à Campus France (l'agence de promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger) depuis son pays d'origine, les timbres fiscaux pour le titre de séjour annuel, le logement, le transport...



A la Cité universitaire, beaucoup de résidents assurent qu'ils n'auraient jamais pu venir s'ils avaient dû payer ce tarif. « Mon frère, élève de terminale en Algérie, avait déjà tous ses plans en tête, raconte Faycal, 24 ans. Il va annuler toutes ses démarches. C'est un rêve qui se brise pour lui. En Algérie, quand on reste étudier au pays, on a peu de chances de réussir. » D'autres regrettent leur choix, comme Amar, un Egyptien de 23 ans, étudiant en droit à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne : « J'avais hésité à aller au Royaume-Uni ou au Canada. Franchement, à ce prix-là, je ne vois plus l'intérêt de venir en France. »

Depuis l'annonce de la mesure, qui avait fuité par l'AFP quelques jours avant, plusieurs pétitions demandant l'abandon du projet ont recueilli plus de 100 000 signatures. Elles ont été signées par des associations françaises regroupant des étudiants de diverses origines, mais aussi par des représentants d'organismes basés en Afrique, comme l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) – le Maroc arrive en tête de classement des étudiants étrangers en France.

### ***Quatrième pays d'accueil***

De leur côté, les syndicats étudiants français sont montés au créneau. « Les étudiants africains ne sont même pas mentionnés, alors qu'ils sont les plus concernés. Ces jeunes Africains, issus de pays francophones, sont aussi là parce que la France a été présente un jour dans leur pays », s'indigne Mélanie Luce, vice-présidente de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF).

La France, quatrième pays d'accueil avec plus de 324 000 étudiants étrangers, a lancé ce plan baptisé « Stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux » afin d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers en France, en particulier ceux venant des pays émergents comme la Chine ou l'Inde. Pour atténuer les critiques, le gouvernement a promis d'augmenter le nombre de bourses d'Etat réservées aux étudiants étrangers (de 7 000 à 15 000) et de privilégier les bénéficiaires en provenance d'Afrique.

« On crée des bourses supplémentaires pour détourner le regard, s'insurge Orlane François, présidente de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). Sauf que les étudiants de la classe moyenne, qui ne sont pas assez pauvres pour y prétendre mais pas assez riches pour payer eux-mêmes, restent fortement discriminés. »

En contrepartie, la France veut offrir aux étudiants africains la possibilité de suivre des formations proposées par des établissements français sans avoir à quitter leur pays. Au Maroc, au Sénégal, en Tunisie, des campus et grandes écoles françaises sortent de terre pour accueillir bientôt ceux qui ne pourront plus traverser la Méditerranée.

